

PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP
RETRANSCRIPTION DE LA REUNION PUBLIQUE
DE FORT-DE-FRANCE LE 7 NOVEMBRE 2024

Animatrice Alix BARDET-SERALINE : présentation des invités et du déroulé de la réunion

Bonsoir à tous ;

Bienvenue dans le cadre de cette réunion publique ; donc une réunion de présentation du préprogramme des extensions du TCSP. Ce soir particulièrement, on va parler de l'extension ouest, donc pour cela nous avons tous nos invités qui pourront répondre à toutes vos questions. Dans un premier temps, il y aura une présentation du projet et ensuite un échange avec les invités.

Nous avons comme porteur de projet le groupement de commandes : la Collectivité Territoriale de Martinique et Martinique Transport ;

Monsieur le maire de la ville de Fort-de-France qui est représenté par Mme Myriam MARTHE-ROSE

Nous avons, Monsieur David ZOBDA, Conseiller Exécutif en charge de l'Aménagement, du Développement Durable, Transport, Transition énergétique de la Collectivité Territoriale de Martinique, et aussi Président de Martinique Transport

Vous avez Madame Sylvie KIN-FOO, Directrice des Transports de la Collectivité Territoriale de Martinique,

Madame Régine LEBEL, Directrice Générale de Martinique Transport

Et, Monsieur Dominique FLAMAND, Chef de projet des extensions du TCSP.

Alors nous avons aussi Monsieur Jean-Michel ALONZEAU, garant (Commission Nationale du Débat Public) de la concertation continue.

Donc nous allons continuer cette soirée par des mots d'introduction de Monsieur le Maire, donc de son représentant, Mme Myriam MARTHE-ROSE

Intervention de Mme Myriam MARTHE-ROSE :

Bonsoir à tous, merci d'être venus assez nombreux pour assister à la réunion ce soir sur l'extension du TCSP. Comme je disais lors du passage avec mon micro (dans le quartier pour annoncer la réunion publique), ceci nous intéresse, donc il faut venir parce qu'après nous dirons «mwen paté sav, yo pas di mwen, etc». Je suis très heureuse de savoir que tout ce peuple est venu écouter, entendre, échanger sur l'extension du TCSP. Quel avenir pour le TCSP ? Nous savons que le transport est quand même très très important en Martinique, donc c'est pour cela que j'ai autant insisté pour que tout le monde soit là aujourd'hui. J'ai vu ce soir, même des gens de Bellevue, de Clairière ; cela intéresse tout le monde. Donc merci encore, merci pour votre déplacement et bonne réunion.

Animatrice Alix BARDET-SERALINE

Merci. Maintenant la parole est à Monsieur Jean-Michel ALONZEAU

Intervention de M. Jean-Michel ALONZEAU

Bonsoir à toutes et à tous. Merci de votre mobilisation ce soir. Donc nous sommes réunis ce soir pour le projet des trois extensions du TCSP : une extension Sud, une extension Est et une extension Ouest. Ce soir, on sera plus précisément sur l'extension Ouest qui concerne Fort-de-France et Schoelcher. Et donc le terme, qui utilisé, de concertation continue que vous voyez sur tout ce qui est visuel, et le fait que l'on cite la CNDP qui est la Commission Nationale du Débat Public, c'est parce que le projet, de par l'estimation donnée en 2019 qui dépassait 300 millions, rentre par le code de l'environnement, dans une procédure de concertation encadrée, avec d'abord une concertation préalable qui s'est tenue sur trois mois à partir de mars 2021, avec un bilan remis, des engagements des deux maîtres d'ouvrage, Et donc suite à cette concertation préalable, on est passé en concertation continue. On est en concertation continue jusqu'au début de l'enquête publique. Donc voilà l'objet de nos présences et donc en terme de concertation, il faut l'animer avec des réunions publiques et sûrement d'autres moyens plus modernes, enfin, on verra au fur et à mesure ; l'équipe projet dévoilera, notamment dans la phase suivante qui est la phase programme qui est la phase importante au niveau de ce projet. Ce soir vous aurez une présentation de l'ensemble de la desserte. Ensuite, vous aurez loisir de poser toutes vos questions et on reviendra sur les moyens pour vous d'interagir. Dire la concertation sans donner les moyens d'interagir, c'est un peu comme si on n'a rien dit, voilà, merci.

Animatrice : Alix BARDET-SERALINE

Merci Monsieur ALONZEAU.

Une information supplémentaire : la réunion est enregistrée et en live aussi. Donc vous pouvez retrouver toutes les réunions publiques et vous pouvez trouver toutes les informations sur le site « www.extensions-tcsp.com »

Maintenant nous allons donner la parole à Monsieur David ZOBDA.

Intervention de Monsieur David ZOBDA

Je vous remercie toutes et tous d'avoir répondu à notre invitation concernant cette séance de débat public concernant l'extension du TCSP. Je ne serai pas très long. Je voudrais simplement vous dire que comme tous les martiniquais vous avez constaté que le TCSP fonctionne depuis quelques années. Il fonctionne essentiellement entre le Lamentin et Fort-de-France, et il est vraiment très très très utilisé. A Martinique Transport, nous sommes bien placés pour vous dire que c'est un succès, un véritable succès, les gens le prennent, les gens l'utilisent, et il rend de très grand services à la population, et souvent la population la plus humble de notre pays et c'est cela qu'il faut souligner.

Alors, aujourd'hui, compte tenu du succès du TCSP, nous avons donc imaginé que ce TCSP peut devenir l'épine dorsale de l'organisation générale du transport en Martinique. On peut à partir de cette tram que l'on va étendre, avoir une vraie colonne vertébrale et autour de cette colonne vertébrale organiser le transport en bus pour qu'il y ait une irrigation du transport en bus au plus près des populations dans tous les quartiers, dans toutes les communes de Martinique et un rabattement qui se ferait sur la ligne du TCSP qui serait un axe de fluidité du transport. Nous avons imaginé cette organisation comme ça parce qu'évidemment nous avons toute une série de défis à relever. D'abord le défi de la modernisation : il est évident que nous avons besoin de transport public moderne, adapté, plus proche des citoyens, plus rapide, plus fonctionnel, plus sécurisé qui fonctionne en permanence. L'entrée dans cette modernité là c'est offrir une liberté de déplacement à l'ensemble des martiniquais, pas seulement aux lamentinois et aux foyalais mais à l'ensemble des martiniquais ; trouver le

moyen à un juste prix, le débat actuellement porte sur la gratuité ou pas, peu importe le prix aujourd'hui est très bas, mais à un prix très abordable, la possibilité pour chacun des martiniquais de pouvoir se déplacer librement et en sécurité dans tout le pays. Ca c'est le premier point.

Le deuxième point, c'est évidemment un point qui est lié au défi de la transition environnementale. La transition environnementale nous impose de limiter l'impact de la voiture individuelle sur l'environnement martiniquais. Il est évident qu'on va progressivement passer dans l'ère des véhicules hybrides, électriques, hydrogènes, etc. On va sortir de cette logique d'essence, de pétrole, pour passer à autre chose pour diminuer l'impact des gaz à effet de serre. Nous savons, les élus, pour le moment que la zone Fort-de-France Lamentin est terriblement impactée par l'empreinte carbone cet espace-là, la conurbation de Fort-de-France, est considérable. Elle est due à quoi ? à environ essentiellement à 60% au transport. C'est le transport qui impacte sur la zone Lamentin / Fort-de-France. Donc, il faut absolument qu'on arrive à sortir de ça avec des doux, des modes de transport différenciés, mais il faut qu'on sorte de cette logique là et que l'on rentre dans un cadre de transport public plus en lien avec l'environnement.

Le troisième défi que nous avons, c'est évidemment celui de la déconcentration. Vous vivez ici, moi aussi je vis là. Et je comprends que pour la moitié de la population qui vit entre Lamentin et Fort-de-France, ça génère des problèmes de fonctionnement, ça génère des problèmes de promiscuité, ça génère une tension, ça génère une asphyxie de la zone Lamentin - Fort-de-France. Il faut qu'on arrive à ouvrir, à respirer, à décongestionner et à faire de telle sorte que la Martinique soit mieux équilibrée dans son développement. Mais pour qu'elle soit mieux équilibrée, évidemment cela ne se fera pas au détriment de l'action économique du Lamentin ou de Fort-de-France, ce n'est pas ça l'enjeu, je suis maire du Lamentin, je ne vais pas plaider contre le Lamentin, mais j'ai conscience du fait que si nous n'arrivons pas à décongestionner le centre, nous allons asphyxier le centre. Et nous n'allons plus pouvoir tenir une situation de vie humaine sur le centre de la Martinique. Donc ce souci de décongestion, de rééquilibrage est essentiel et c'est le point pour le quel Une entreprise peut s'installer ailleurs Ainsi sur Fort-de-France aussi, on a vu qu'il y a eu un aménagement sur Sainte Thérèse, depuis Dillon jusqu'à ici, qui est un peu différent, et qui a permis d'avoir un autre visage de Sainte Thérèse. On peut aussi imaginer que les extensions que nous ferons à la fois sur la partie Ouest, la partie Sud et sur la partie Est vont permettre à toutes les collectivités de pouvoir repenser l'aménagement de leur ville, réorienter l'attractivité de la ville avec une autre manière de voir l'organisation territoriale et spatiale de la ville. On peut aussi imaginer qu'on pourrait penser à une nouvelle esthétique urbaine autour des déplacements, autour des mobilités et autour des aménagements qu'on doit prévoir pour ça. Donc, il y a un certain nombre de défis qui sont autant d'enjeux pour la Martinique et que le transport peut, parce que c'est un des vecteurs essentiels de politique publique, que le transport peut dégeler, peut décoincer. Donc profitons de ce projet là pour imaginer ce que sera la Martinique dans dix ans et dans quinze ans, et ce que nous pouvons espérer nos villes, centre villes, cœurs de ville comme le Lamentin Fort-de-France, Schoelcher, etc pour que nous ayons une autre manière de voir et de vivre la Martinique. Voilà ce que je voulais dire en guise d'introduction. On va rentrer dans le vif du sujet, vous aller comprendre le projet et évidemment nous allons répondre à toutes vos questions, nous essayerons de répondre à vos questions, mais je suis convaincu que nous n'aurons pas toutes les réponses possibles, mais nous essayerons de vous apporter le maximum d'information pour que ce projet, avec vos informations, avec vos points de vue, avec vos remarques et vos questions, que ce projet soit amendé, soit enrichi, et qu'il soit notre projet, un projet collectif porté par les martiniquais. Merci beaucoup.

Animatrice Alix BARDET-SERALINE

Merci Monsieur ZOBDA pour cette introduction qui donne déjà la de la présentation de Monsieur Dominique Flamand.

Intervention spontanée de quelqu'un du public

J'ai bien compris votre introduction. Par contre, vous parlez des extensions, du transport et tout, mais comme il y a le TCSP qui finit à 20H, les gens qui travaillent le soir... (*interruption*)

Animatrice Alix BARDET-SERALINE

C'est en deuxième partie que l'on va faire un échange avec le public. Pour le moment, M. Dominique Flamand va faire une présentation du projet, et à l'issue vous pourrez poser toutes vos questions. Je vais faire passer le micro.(...) La parole est à Monsieur Dominique Flamand.

Présentation du projet par le Chef de projet des extensions du TCSP, Dominique FLAMAND

Merci.

Bonsoir à tous. Bonsoir Mme le maire, Bonsoir M. le Conseiller exécutif et bonsoir à la population qui a répondu présente à notre invitation.

Donc effectivement, comme cela a été précisé, ce projet est porté par un groupement de commande, Martinique Transport et la Collectivité Territoriale de Martinique (la CTM), et c'est un projet qui se fait avec la population, avec les communes, les EPCI, avec les quartiers puisque c'est un projet qui concerne tout le monde.

Nous sommes comme l'a expliqué Monsieur le garant en phase de concertation continue, c'est-à-dire une phase où nous sommes en train d'échanger avec la population, pour pouvoir leur faire des propositions, entendre leurs observations, leurs remarques et également inclure ces remarques dans notre réflexion, dans notre analyse et voir dans quelles mesures améliorer, optimiser ce projet des extensions. Donc la présentation sera faite en trois grande partie : pourquoi un projet d'extension du TCSP, il y en a effectivement déjà un, et pourquoi aller plus loin, Monsieur le Président de Martinique Transport et Conseiller exécutif en a déjà un peu parlé ; parler également de ce projet, ce qu'il en est aujourd'hui ; et plus précisément ce qui nous occupe, c'est-à-dire l'extension Ouest et les évolutions suite aux études qui ont été menées en 2023 et 2024...

(Conf. Power Point de présentation)

Nous avons un site dédié www.extensions-tcsp.com où il est possible à tout un chacun d'avoir des informations, de poser des questions et d'avoir des réponses. Aujourd'hui nous avons une équipe projet constituée de Martinique transport et la CTM que vous pouvez solliciter que vous pouvez rencontrer et qui va de toutes les façons vous rencontrer dans les années enfin dans les mois qui vont suivre puisque comme je vous l'expliquais nous aurons besoin en fonction des études que nous allons mener d'avoir également des échanges avec la population sur le résultat de ces études. Donc c'est vraiment une concertation et une co-construction.

Aujourd'hui il n'y a rien d'arrêté, le projet va continuer d'évoluer. Là on vous donne où nous en sommes aujourd'hui. Nous allons continuer à revenir vous voir très prochainement pour avoir

des échanges et nous espérons que vous allez être aussi nombreux à chaque fois pour pouvoir nous apporter vos éléments, vos interrogations, vos questions et aussi vos propositions.

Je vous remercie de votre attention et maintenant j'invite à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir poser des questions.

Et comme l'a dit Mr David ZOBDA nous allons dans la mesure de nos possibilités essayer de vous apporter le maximum de réponses. Merci encore pour votre attention.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE :

Merci Mr FLAMAND pour cette présentation très riche et très concentrée en informations.

Donc comme il vient de dire la deuxième partie de la réunion publique c'est la vôtre.

Vous allez poser toutes les questions si vous voulez qu'on revienne sur un sujet et en fonction de la thématique on va voir avec les invités qui pourra y répondre. Pour des raisons logistiques on va prendre par vague de cinq questions. Voilà. Qui veut prendre la parole ?

Première série de questions du public

Q1 : Vous avez évoqué le développement de pistes cyclables et je voulais savoir si vous prévoyez dans les parkings relais pour les véhicules, l'espace également pour les deux roues ?

Q2 : Moi j'aurais voulu avoir plus de détails sur le tracé des véhicules particuliers et BHNS qui va passer au niveau du boulevard Robert ATTULY, parce qu'on a un projet de déménagement de la station RCI et du coup on a besoin de savoir pour nos journalistes comment faire pour sortir rapidement de la radio si jamais il y a une actualité ?

Q3 : Bonsoir, j'ai une question. Vous avez commencé à parler de la concertation à partir de 2020 mais ôter-moi d'un doute, on était pendant le covid ? Alors vous avez dit qu'il y avait des réunions mais s'il y avait le covid on ne pouvait pas assister ? J'ai connaissance d'une réunion en avril 2023 au casino, est-ce le même projet ?

Q4 : Oui bonsoir vous avez parlé dans votre présentation, vous avez dit qu'il y a des zones où vous limitez l'expropriation cela veut dire qu'il y en aura quand même. Quelles zones qui seraient potentiellement touchées par ces expropriations ?

Q5 Question et remarque : Vous avez parlé au tout début de gaz à effet de serre, développement des voitures électriques, il y a des experts, de grands experts qui ont déjà dénoncé cela, qui parlent de leurre et on dit même que dans quelques années on va arrêter avec ce projet-là. Donc ça c'est une première chose.

Deuxième chose vous avez dit qu'il y aura une seule voie pour sortir des Almadies pour monter. Alors moi qui habite de l'autre côté, du côté de la Pointe Simon, on a déjà un problème. Maintenant quand je suis ici je suis obligé de passer par la ville pour rentrer chez moi. Je l'avais déjà signalé dans une réunion ici. On a mis deux voies pour descendre mais on n'a pas prévu justement l'entrée dans le quartier. Moi j'avais fait des remarques concernant le passage du TCSP ici. Il a créé deux choses négatives. Nous les gens du quartier Bo Kannal, on était habitué à se rassembler sur le bord du canal. L'arrivée du TCSP nous a coupé du canal, ça ne se fait plus. Ça c'est une première chose concernant cette partie-là. Et puis la dernière chose sur laquelle je voulais intervenir vous avez parlé de passage de voitures du côté du littoral mais alors qu'il n'y a pas encore de TCSP, il y a déjà des embouteillages justement assez souvent qui sortent de pointe de la vierge jusqu'à ici. Moi personnellement

j'ai habité là un certain moment, il y a des gens de pointe la vierge là, de Texaco donc ils peuvent le confirmer. Alors ce que je dis justement c'est que vous essayez d'éliminer les effets de serre d'un côté mais vous nous envoyez tout le gaz par ici. Voilà merci.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE :

Merci beaucoup pour cette première vague de cinq questions. Le temps que nos invités répondent et ensuite je reviendrai vers vous. Alors je laisse la place à nos invités. Dominique FLAMAND va répondre aux questions techniques et au fur et à mesure les précisions seront apportées.

Réponses des maitres d'ouvrage à la première série de questions

Réponse D. FLAMAND : Alors concernant la question des pistes cyclables et les cycles au niveau des parkings, c'est madame qui a posé la question, donc effectivement c'est quelque chose encore une fois qui n'a pas été pensé au départ mais qui aujourd'hui est inclus dans la réflexion et il y aura effectivement dans les parkings-relais des emplacements réservés pour les deux roues puisque l'objectif de l'intermodalité c'est pas que bus TCSP c'est aussi cycle, c'est aussi marche donc oui pour répondre à la question c'est désormais prévu.

R2/R5 : Ensuite concernant la question sur RCI, donc, nous avons effectivement rencontré Mme Elisé à ce sujet nous avons déjà commencé à discuter. C'est pour cette raison que je dis que la première étude que nous allons lancer dès le premier trimestre 2025, c'est une étude *plan de circulation* ; ça rejoint un peu la question de monsieur (Q5) :

Aujourd'hui il faut voir quelles sont les options qui existent.

Donc la première option qui nous a été proposée par le bureau d'étude qui travaille avec nous c'était de faire le TCSP passer sur le littoral. On a dit non par rapport à ce qu'on avait déjà reçu comme remarque de la population : on ne veut pas que le TCSP passe sur le littoral.

Donc on a pris une autre option c'est-à-dire de faire passer le TCSP sur la RN. Maintenant ça a des conséquences. Effectivement, par ailleurs, on ne veut pas impacter le bâti. L'idée pour nous c'est, à travers cette étude de plan de circulation, de voir quelles sont les meilleures options possibles et donc la proposition qui est faite aujourd'hui n'est pas une proposition définitive.

Par rapport à RCI qui va déménager, nous sommes doublement concernés puisque à l'emplacement que vous occupez actuellement il est prévu qu'il y ait une station, en fonction de ce qui pourra se faire par la suite, qui soit implantée au niveau du site de RCI aujourd'hui. Maintenant pour les problèmes de sortie qui nous avait été signalés nous avons déjà des pistes de réflexion qui vont être, j'ai envie de dire, confortées avec l'étude plan de circulation. Donc aujourd'hui nous avons plusieurs choix mais tant qu'on n'a pas fait d'étude on ne peut pas dire quel est le meilleur. Ça a déjà été pris en considération les échanges avec Mme ELISE sur le sujet, on a très clairement compris que vous devez partir très rapidement revenir très rapidement quand il y a de l'actualité, là-dessus ce sera pris en considération et c'est déjà dans nos réflexions et ça fait partie des éléments qui vont être donnés au bureau d'étude qui va faire l'étude plan de circulation.

Q2 : Si on sort de RCI futur RCI qui sera à l'ex-police municipale, on va remonter jusqu'à la pointe de la vierge pour redescendre par Texaco ?

R2 : Aujourd'hui il n'y a rien d'arrêté c'est des réflexions mais on a bien pris ça en considération

Q2 : Cela veut dire que le passage par la rue des pionniers n'est pas possible ?

R2 : Oui, il y a plusieurs options mais l'étude plan de circulation, c'est là-dessus qu'on va se baser. Elle sera faite au premier trimestre 2025 pour avoir des scénarios qui seront proposés.

R3 : Sur la question pendant la concertation, oui [*Même concertation que Schoelcher*]

Concernant la concertation pendant le Covid, oui effectivement il y a eu des webinaires lorsqu'il n'était pas possible de rassembler les personnes, comme dans ce cadre-là ; par rapport aux restrictions sanitaires nous avons eu des webinaires qui ont été organisés où les gens se sont connectés sur zoom et ils ont pu avoir accès effectivement à l'information.

Autre question sauf si quelqu'un veut déjà intervenir ?

Réponse Q 1 et 5 de M. D. ZOBDA : Oui je veux intervenir sur trois points.

Le premier concernant les zones et les expropriations il est évident que nous allons faire très attention à cette situation. Nous avons été sur le premier projet du TCSP très impacté par des expropriations, vous en êtes témoin. Toute la partie de Ste Thérèse a eu à subir une série d'expropriations et jusqu'à maintenant la situation pour certains d'entre eux n'est pas encore réglée. Donc il ne s'agit pas de reconduire les mêmes erreurs, nous avons demandé au bureau d'étude de travailler sur un strict minimum d'expropriation. C'est pourquoi le projet présenté là respecte cette orientation-là.

Mais pour être plus précis, il faut qu'on descende beaucoup plus finement dans l'échelle du projet et qu'on travaille à la parcelle pour bien vérifier que nous n'impactons pas une situation ou des personnes ou des biens ou des terrains. On fera le moins de casse possible parce qu'il est évident qu'on ne peut plus décider de porter un projet de traverser un quartier, casser tout le quartier, d'indemniser, ou de laisser trainer des gens ce n'est plus possible. Donc il faut évidemment qu'on soit capable de faire le moins de dégâts possible.

Le deuxième point c'est sur les gaz à effet de serre, oui c'est vrai, Nico tu as parfaitement raison il y a beaucoup de difficultés sur les batteries électriques aujourd'hui, des difficultés sur le fonctionnement des batteries électriques.

On a subi beaucoup avec le premier BHNS les premiers véhicules qui sont avec une grosse batterie électrique et qui ne fonctionnent pas ici, très mal adaptée à la Martinique et même quand on a fait venir plusieurs fois les ingénieurs allemands qui l'ont conçue pour comprendre pourquoi ça ne fonctionnait pas, on a eu du mal à pouvoir régler le problème.

C'est pourquoi sur les nouveaux équipements que nous avons achetés, les nouveaux BHNS ce sont des équipements hybrides qui sont beaucoup plus fiables beaucoup plus sécurisés et qui ne présentent pas la difficulté de reconditionnement ou de retraitement des batteries hors d'usage. On a cet avantage là mais à l'évidence et donc je l'ai dit tout à l'heure, il faut qu'on sorte de cette logique du pétrole et du fioul et il faut qu'on passe à autre chose.

Peut-être que les technologies ne sont pas suffisamment au point mais on ne peut pas comme ça de manière délibérée sacrifier l'environnement ou sacrifier la santé des martiniquais, puisque, je le rappelle, la zone dans laquelle nous nous trouvons est une zone qui est très très impactée par l'impact carbone et ça agit sur notre santé donc il faut qu'on sorte de ça.

Enfin un dernier point concernant l'impact sur les quartiers. Là aussi tu as raison, quand on fait un projet comme celui-là on ne peut pas venir perturber de manière durable et profonde la vie des populations, il faut absolument qu'on tienne compte des habitudes, du rythme de fonctionnement de chacun des quartiers, de la manière avec laquelle les gens vivent ensemble et on ne peut pas construire un projet comme celui-là au détriment de la vie des gens. Si on fait un projet comme celui-là c'est pour faciliter la vie, c'est pour permettre aux gens de mieux vivre leur déplacement et non pas pour impacter de manière négative la vie de ceux qui y vivent. Donc si, ce projet-là peut permettre de rectifier les erreurs qui ont peut-être été commises sur le premier projet, on l'utilisera pour ça.

Mais il est très clair qu'il est important pour nous de savoir, notamment sur Texaco, sur Rive droite ce que vous pensez vraiment, de quelle manière on va pouvoir réaménager le quartier autour de cette voie-là. C'est important.

Q 3 relancée : Sur l'expropriation, vous avez un tracé, vous savez où ça va ? Vous avez une idée déjà du tracé, même s'il n'est pas définitif. Donc vous pouvez nous dire aussi qu'est-ce que ça représente pour vous au niveau de l'expropriation, puisque vous avez déjà un tracé. Donc, vous avez déjà regardé cette partie-là aussi, mais si vous ne l'avez pas, dites-moi que vous ne l'avez pas.

Mais ne me dites pas que vous n'allez pas faire comme Ste Thérèse ou quoi que ce soit. Ça, on a déjà entendu ça. La question, je pense, c'est assez simple et clair en fait. Quels seraient les quartiers concernés par l'expropriation ?

Réponse Q3 D. ZOBDA : Il y a effectivement des impacts, je n'ai pas de langue de bois. Il ne faut pas dire que ce que je n'ai pas dit, il y aura nécessairement des acquisitions foncières.

Ça dépend des zones, ça dépend des zones et de l'échelle, je te dis c'est un problème technique. L'échelle que l'on représente là n'est pas l'échelle de la parcelle. Donc on sait qu'il y aura des impacts, On essaie, et la commande que j'ai passée que nous avons tous passée c'est qu'il y ait le moins possible d'impact foncier. Donc les zones on peut les définir, on sera en capacité de te donner plus d'informations plus tard.

Aujourd'hui, je suis incapable de te dire quel impact sur les parcelles, quel bâti. Je ne peux pas te répondre sincèrement.

Réponse Q3 D. FLAMAND : Juste pour compléter, ce que le président ZOBDA vient de dire, c'est pour répondre à ta question. C'est la phase qui vient après, c'est à dire là on est au pré programme et au programme on dessine.

J'ai envie de dire que le crayon où ça va vraiment prendre l'emprise, parce qu'aujourd'hui on a des plans, j'ai envie de dire, des principes d'insertion. Déjà on sait que le TCSP ne va pas passer sur le littoral, il va passer sur la RN jusqu'à Schoelcher. On sait par exemple de façon très précise qu'aujourd'hui il est dans la circulation vers l'université.

On va continuer le niveau de précision et la prochaine étape, donc, après le pré programme, comme je l'ai présenté en début, on passe au programme. Là, on aura un niveau, j'ai envie de dire, qui nous permettra de dire cette parcelle là sera impactée sur un mètre, trois mètres, quatre mètres. Mais aujourd'hui, on n'a pas encore ce niveau de précision au stade de l'étude.

C'est la phase qui vient d'ici trois ou quatre mois. Donc c'est quelque chose qui ne va pas tarder. Une fois que nous, on aura cette précision, on va revenir vous voir pour vous présenter le tracé avec les parcelles qui seront impactées.

Question relancée impact quartiers :

Oui. Alors juste pour revenir à l'intervention de David ZOBDA concernant le passage du TCSP ici, il y a eu une réunion, c'était à « la vraie famille », LETCHIMY était maire à l'époque, et personnellement j'avais proposé que le passage se fasse à l'intérieur. Enfin, là où il y a la gare des taxis. Madame CONCONNE m'avait répondu ce jour-là tu es un des derniers Gaulois. Voilà ce qui s'est passé. Donc ça m'a particulièrement impacté et ça impacte et comme je l'ai dit, ça impacte le quartier maintenant.

Intervention du maire de Fort de France, Didier LAGUERRE :

Bonsoir ! Bonsoir à toutes et à tous. Merci David. Désolé de mon retard conséquent mais je fais confiance à David ZOBDA pour vous présenter le projet. Je veux que les choses soient claires. Il faut que les choses soient claires.

Moi j'ai vu le projet trois fois un peu plus. Pour moi, il y a des points qui ne sont pas négociables.

On a dit que le TCSP ne passe pas par le littoral. Le TCSP ne passe pas par le littoral. Ce n'est pas négociable.

De la même manière, j'ai dit aux services de la CTM qui sont venus me présenter le projet Je ne veux pas qu'il y ait d'expropriation. On peut prendre un mètre, on peut prendre 50 cm pour élargir la voie du littoral. Je ne veux pas qu'il y ait d'expropriation dans le quartier.

De la même manière, j'ai dit Je ne veux pas qu'il y ait d'impact sur la vie du quartier. Je ne veux pas qu'on empêche aux gens de rentrer chez eux. Je ne veux pas qu'on complique la vie des gens pour rentrer chez eux. Et je ne veux pas qu'on envoie la circulation dans le quartier parce qu'il ne s'agit pas pour nous d'améliorer les conditions de transport et de dégrader les conditions et la qualité de vie dans nos quartiers.

Sinon on n'avance pas et on est tous d'accord sur ça.

Donc à partir de ça, il faut qu'il travaille, il faut qu'il voie, il faut qu'il travaille pour qu'on arrive à atteindre ses objectifs là.

Et si on ne les atteint pas, on revoit le schéma. Et c'est pour ça que David ZOBDA a dit on ne fera pas ce qu'on a fait à Ste Thérèse.

Parce qu'on tire les leçons de ce qui s'est passé. On tire aussi les leçons de l'impact sur le quartier et on l'avait dit à l'époque. On avait dit à l'époque et vous devez savoir ce que ça nous a coûté aussi. On l'avait dit à l'époque quand vous faites ça, vous créez une autoroute, vous coupez le quartier en deux, vous modifiez l'équilibre de vie des gens dans leur environnement et à partir de là, vous déstabilisez le quartier.

Et c'est ce qui se produit aujourd'hui sur Ste Thérèse. Et on a toutes les peines du monde à remettre de l'activité de proximité. On a toutes les peines du monde à garder du lien social, on a toutes les peines du monde à faire en sorte que d'un côté à l'autre, ça se parle, ça puisse fonctionner alors que ça fonctionnait avant, simplement parce qu'on est passé de seize mètres de Maurice Bishop à 32 mètres.

Et donc, j'ai dit Je ne veux pas qu'on fasse la même chose dans le cadre de l'extension. Et c'est la raison pour laquelle le choix a été fait de faire passer le TCSP par le haut.

De la même manière se pose la question de l'impact sur la circulation. Et ça aussi, on n'a pas encore la réponse. Quel sera l'impact du passage du TCSP vers le haut, donc des interdictions de circulation qui vont en découler quel sera l'impact sur le report de la circulation dans le quartier ?

Mais on parle du quartier de Bo Kannal, mais quel sera l'impact sur la croix de Bellevue ? Quel sera l'impact sur Martin Luther King ? Quel sera l'impact sur l'ancienne route de Schoelcher, sur Tartenson, de cette modification de la circulation ?

De même, j'ai dit OK, on va faire passer la circulation par le littoral, où vont passer les camions ? Quel tonnage de camions maximum on autorise sur le littoral ? Parce que si c'est pour faire rentrer des semi-remorques par le littoral, c'est la même chose que le TCSP. Et ça va déterminer et c'est pour ça qu'il a bien du mal à répondre sur le détail. Ça va déterminer la largeur de la voie qu'il va falloir refaire pour accueillir la circulation dans les deux sens de façon correcte.

Et j'ai posé la question sur laquelle on n'a pas encore tout à fait tranché : comment on fait pour les gens qui rentrent chez eux par la rue des pionniers puisqu'arrivé au rond-point, (maintenant, le rond-point de RCI, je l'ai dénommé le rond-point René MESNIL), arrivé au rond-point René Mesnil, je ne suis pas censé pouvoir descendre en voiture. Et quand j'habite à la rue des Pionniers, je vais faire tout le tour ? Alors, est ce que je vais faire tout le tour ? Donc la question se pose, est ce qu'on laisse pénétrer donc on laisse descendre la rue des Pionniers, donc entre le rond-point et l'entrée de la rue des Pionniers, est ce qu'on laisse les riverains descendre ou est ce qu'on laisse toute la circulation pouvoir rentrer par la rue des pionniers ?

Et ce n'est pas neutre, ce n'est pas neutre sur la vie du quartier et donc il faut qu'il continue. Donc il faut qu'on mène une étude sur le plan de circulation et l'impact que ça aura sur l'ensemble de la circulation, parce que quand j'arrive au rond-point en haut, là j'envoie toute la circulation sur Martin Luther King.

Or nous savons tous quel est l'état de la circulation le matin, le soir au niveau du séminaire collège. Donc, est ce que et c'est pour ça qu'il dit on est encore à des phases d'étude ? Est ce qu'il n'y a pas lieu de revoir les sens de circulation sur l'ensemble du secteur de façon à ce que la personne qui est arrivée au rond-point de RCI quand elle remonte jusqu'à la croix de Bellevue, elle n'a pas d'autre solution que de descendre.

Est-ce que je crée, je revois les sens des sens interdits pour que la circulation puisse repartir vers la route de clairière ? Mais quand elle est repartie sur la route de clairière quel impact j'ai sur la route de clairière sur le rond-point du Vietnam héroïque. Et donc, comment ce flux de circulation va se répartir de façon à ce que l'impact pour la tranquillité des habitantes et des habitants ne soit pas trop important ?

Et pour que la ville ne se retrouve pas non plus engorgée et donc difficile d'accès le matin et le soir, notamment à l'heure d'entrée et de sortie du lycée Schoelcher où les gens continuent d'amener leurs enfants en voiture. Mais aussi, aux heures d'entrée et de sortie du séminaire collège. Et donc du coup, qu'est-ce qu'on fait en matière d'aménagement sur le long du canal pour qu'une partie des gens qui vont et qui sortent du séminaire collège puissent passer par le bas plutôt que tout le monde soit concentré sur le haut ?

Et donc c'est pour ça qu'il y a encore des études à faire, des choix, des hypothèses à faire, ensuite à valider, à regarder si ça passe, si ça ne passe pas, si ça fonctionne, à rediscuter avec vous de façon à ce que on ait un impact limité sur la vie des gens qui sont dans les quartiers qui sont autour.

On pense beaucoup à Bo Kannal en bas mais il y a aussi ceux qui sont en haut, ceux qui sont à la pointe de la Vierge. Il y a tout le secteur qui risque, même ceux qui sont à Bellevue, à Cluny, comme je le disais pendant, quand ils sont venus me présenter. Mais quand vous regardez les embouteillages qu'il y a pour aller au lycée de Bellevue et au lycée technique le matin, et que depuis le début de l'avenue Frantz FANON, c'est embouteillé pour aller au lycée de Bellevue ; quand on revoit de la circulation par-là, quel impact cela aura ?

Et donc comment on réaménage notre plan de circulation pour faire en sorte que les gens qui habitent-là ne soient pas dans l'incapacité de sortir chez eux le matin pour aller travailler parce qu'il y a des voitures qui sont alignées les unes derrière les autres et c'est pour ça qu'on a encore du travail à faire. On doit aujourd'hui s'arrêter sur les grandes lignes et ensuite il faut qu'on continue à travailler.

En tout cas eux, il faut continuer à travailler pour pouvoir affiner les choses, faire des hypothèses et finalement arriver à un projet qui apporte une amélioration en matière de transports collectifs, mais qui apporte aussi une amélioration en matière de qualité de vie dans nos quartiers. Voilà ce que je voulais dire par rapport à cette histoire d'expropriation moi je suis, je ne veux pas d'expropriation, je ne veux pas qu'on vienne dans le quartier et qu'on démolisse des maisons et que et que derrière on n'a déjà pas fini de reloger les gens qui sont concernés par les RHI.

Est-ce que je donne ma parole ? Mais si je ne suis pas d'accord le projet ne peut pas passer. Si je ne suis pas d'accord, le projet ne peut pas passer. Je signale juste que je suis en train de mettre en application des paroles qui ont été données par des maires me précédant en remontant jusqu'à Aimé Césaire justement, Justement, je suis en train de respecter des engagements qui ont été pris par les maires qui m'ont précédé, y compris Aimé Césaire.

Donc je ne vais pas aller faire le contraire de ce qu'il a fait.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE :

Merci Monsieur le Maire. Donc, prochaines questions.

Deuxième série de questions du public :

Q6 : Bonsoir, je pose une question qui n'a rien à voir avec la réunion. C'est simplement concernant ce qu'a dit madame sur le stationnement, le tracé de RCI. Madame RCI s'implante ici bientôt. Est-ce que vous avez prévu de faire une réunion avec la population sachant qu'il y a deux parkings de part et d'autre du bâtiment de la police municipale afin que les habitants ; je pense que vous avez créé votre parking, afin que nous ne soyons pas lésés au niveau stationnement. Alors j'espère Madame, que vous allez faire une réunion avec la population, sinon vous allez trouver la population contre vous. Voilà, merci.

Q7 Bonsoir, c'est simplement pour parler du stationnement pendant les événements. Le 30 décembre, le carnaval et le tour des yoles. Texaco, Bo Kannal, Pointe de la Vierge, on est

bloqué, on ne peut plus sortir les habitants, on ne peut pas vivre, ce n'est pas possible. Si le TCSP passe,

Vous avez expliqué que le-sens de circulation des gens qui sortent de Schoelcher, ça va s'arrêter au niveau du lycée Schoelcher. Mais à un moment donné, il y aura un trafic. Ce sera énorme et donc les gens vont essayer de savoir où se garer, où stationner. Donc Texaco encore plus, on aura encore beaucoup plus de voitures, Bo Kannal et pointe de la vierge.

Donc pour nous, c'est un goulet d'étranglement. Il faudrait penser à ça parce que c'est quelque chose qui est invivable le 30 décembre qui va arriver là, c'est quelque chose d'invivable sur la Texaco en bas comme en haut, c'est invivable.

Q8 Alors moi je voulais poser une question parce que je vous ai entendu dire comme quoi que quand.

Vous allez faire un déstassement sur la rue des pionniers. Je ne sais pas si vous êtes déjà passé à la rue des Pionniers, ne serait-ce que le matin ou le soir. Déjà quand les gens du quartier essaient de sortir et qu'il y a un peu d'embouteillages, on ne peut pas sortir du quartier, on ne peut plus circuler dans le quartier parce que les gens qui passent par le quartier, c'est invivable.

Mais en plus de ça, vous voulez maintenant mettre une voie de déstassement. Ce qui veut dire que les gens vont passer par le quartier pour pouvoir aller à Fort de France. C'est aberrant quand même.

Q9 Et deuxièmement, je voudrais savoir si on fait le TCSP, c'est, peut-être, pour avoir moins de voitures qui rentrent sur Fort de France ? donc qu'est ce qui sera fait justement pour diminuer ou empêcher qu'il y ait ce flot de voitures qui rentre sur Fort de France ? Faudrait peut-être qu'on pense à ça aussi.

Q10 Bonsoir tout le monde, Bonsoir Monsieur le Maire, Monsieur ZOBDA du transport, je voulais vous demander le transport maritime sera abandonné alors dans ce cas-là ?

Parce qu'à ce moment-là, c'était déjà le goulet de la gorge des gens qui habitent à Case Pilote.

J'ai trouvé ça vraiment indécent parce que quand on reprend par exemple un repreneur on prend un repreneur qui a des reins, des gens qui tiennent, vous avez pris un repreneur qui est plus faible que celui qui était déjà là, les gens n'ont pas de transport, c'est décevant. Sincèrement je ne suis pas contre la mairie de Fort de France ni contre la CTM ni contre non plus le transport Martiniquais mais soyons sérieux on parle de transport. Quand on fait un transport, il faut que ça reste sérieux dans ce pays il faut qu'on soit...

Et puis en visio..., faut voir, c'est comme le maire dit, c'est pas venir dire que l'on ne va pas écraser des maisons, peut-être qu'on va pas écraser dix mais on peut écraser deux mais il faut dire que l'on va écraser deux comme ça il n'y a pas de problème dessus, parce qu'il faut faire le transport, il faut le faire passer. Regardez comment c'est beau, quand on regarde c'est beau cette extension à regarder le TCSP passe, l'écologie...

Quand vous parlez de TCSP vous ne voulez pas dire aux gens physiquement il y a des gens qui ne peuvent pas le prendre physiquement on a été vite et puis une chaise qui ne peut pas rentrer, c'est décevant messieurs soyons sérieux faites du travail pour que demain matin on soit fier.

Vous n'avez pas parlé non plus de quand on fait un transport comme celui-là jusqu'à présent ce n'est pas fait une carte de chômeurs, les gens qui vont chercher du travail. C'est pour cela

que les jeunes agressent, ce n'est pas normal ça ; une carte de retraité vous n'avez pas fait ça non plus, pour les gens qui sont à la retraite, il doit y avoir tout cela messieurs.

Vous parlez bien, vous avez fait des études, on doit réfléchir quand on fait des choses, on doit être sérieux dans ce pays. C'est vrai c'est de notre faute, les choses que j'entends, sincèrement quand j'entends ça sur le transport je suis malheureux, je suis martiniquais je suis habitué à ce quartier mais ce que tu fais, je vais venir contre toi ? je vais dire « ne fais pas ça » ce n'est pas bon ? non je t'accompagne dans ça parce qu'il faut développer le pays. Mais si tu écrases des maisons je dois te dire que si tu les écrases comme ça les gens n'auront pas de problème avec toi. C'est ce que je voulais dire merci monsieur.

Réponses des maitres d'ouvrage à la deuxième série de questions :

Réponse D. ZOBDA :

Merci je vais vous répondre là-dessus sans faire d'histoire et de polémique évidemment puisque vous avez donné un point de vue. Ce que je veux dire c'est que ce que je fais, je le fais sérieusement. Je ne viens pas là pour rigoler, je ne viens pas là pour faire le travail de la CTM à peu près. Ceux qui me connaissent savent très bien mon caractère et quel engagement je prends et que je tiens.

Vous avez parlé de transport maritime, vous dites que le transport ne fonctionne pas que l'on a pris quelqu'un encore plus faible que celui qui était déjà là, ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai du tout ; il faut savoir que lorsqu'on passe d'un exploitant qui a assuré l'exploitation pendant 10 ou 14 ans, lorsqu'on change d'exploitant, il y a une étape de transition puisque les bateaux présents ne sont pas neufs.

Et on a décidé que pour ce transport, nous ferons toutes les lignes de Trois-Ilets. Mais on va continuer à faire et cela va commencer très prochainement parce que je vous explique pourquoi, parce que les bateaux qui fonctionnaient n'étaient pas bons. Ah vous le savez ! Donc je ne peux pas donner à un nouveau délégataire un bateau qui n'est pas correct parce que si je fais cela...

Je ne peux pas vous laisser dire que le nouveau est plus faible ce n'est pas vrai, ce que je vous explique c'est qu'il est obligé de prendre les bateaux qui sont déjà là mais les bateaux présents doivent être remis à neuf sans quoi je prends la responsabilité de mettre des gens en danger. Je ne peux pas faire cela donc, on monte en puissance progressivement. Le nouveau délégataire a pris le marché, l'autre ne s'est pas présenté. Il est plus solide d'après vous mais il ne s'est pas présenté donc nous avons un seul candidat mais il fonctionne qu'avec les bateaux conformes et corrects, et entre temps, il travaille pour la remise à niveau de tous les autres bateaux. Et ce que nous allons faire, dès lors que tous les bateaux seront prêts, on va continuer à faire toutes les lignes des Trois-Ilets, nous ferons la ligne fort de France/Saint-Pierre, qui va s'arrêter à Schoelcher. On pourra faire Fort de France/Case-Pilote et on fera aussi, celui-ci est déjà acté, Fort de France/Etang Z'abricot, Fort de France/Anse-d'Arlets. C'est cela que nous avons décidé, et c'est cela que nous allons faire donc ce que je vous demande, c'est un peu de patience, pour que l'entreprise récupère les 7 bateaux pour qu'ils soient conformes pour légalement permettre le transport des passagers et tout le réseau sera fonctionnel au fur et à mesure. Vous n'avez pas besoin de vous inquiéter.

Et ce que je peux dire c'est que notre intérêt ensuite sera de faire évoluer la flotte, changer au fur et à mesure pour prendre des bateaux neufs plus adaptés, mieux équipés et d'autres types de moteurs. Parce que les moteurs actuels polluent comme 10 camions à la fois. Tu comprends donc on doit évoluer à ce niveau. Sur ça on pourra avancer et au contraire ce que nous allons faire peut-être que le maire de Fort de France va dire deux mots à ce sujet c'est reprendre la Pointe Simon, l'espace qui sert de gare est un peu délabré la ville a un beau projet dessus pour essayer de rassembler les arrivés de bateaux, les départs de bus pour stationner pour accueillir les gens correctement pour mettre un peu de confort quand le passager attend pour prendre un autre mode de transport mais il sera à l'aise. Voilà donc c'est important et ça va configurer ce que l'on veut faire pour améliorer le transport.

Et ce que je voulais dire aussi c'est que le BHNS tout handicapé peut le prendre sur les premiers BHNS comme le deuxième n'importe quel handicapé rentre dans le TCSP sans difficulté. C'est vrai qu'il y a des bus qui présentent une difficulté d'accès mais sur le TCSP le BHNS le permet.

Troisième série de questions du public

Q11: Oui. Bonsoir, moi j'ai une question sur le boulevard Attully en tant que représentante des personnels du lycée Victor Schœlcher. Donc on a bien entendu que désormais il y aurait une seule voie de circulation vers la montée. On sait déjà que c'est une zone extrêmement congestionnée le matin, Monsieur le Maire, on en a parlé et ce sera encore plus difficile.

Je pense naturellement aux collègues qui viennent du Nord qui devront faire tout le tour pour pouvoir accéder au lycée Schœlcher. On a déjà un problème de parking sous dimensionné qui fait qu'on a déjà un impact important sur les riverains parce qu'on est obligé des fois de prendre des places aussi des riverains, puisqu'on a dit qu'on pouvait faire aussi des propositions.

Nous, on considère parce qu'on en a aussi parlé en salle des profs et on considère qu'il faudrait peut-être d'une deuxième entrée du lycée Schoelcher par le haut comme le lycée Schœlcher historique pour permettre d'éviter d'avoir à faire le tour pour ceux qui viennent du Nord et pour éviter de continuer à congestionner. On sait qu'il y a des difficultés aussi techniques qui empêchent ça pour l'instant, mais je pense qu'avec un projet de cette ampleur qui est très bien au demeurant pour nos élèves et pour les personnes, mais derrière, s'il y a des conditions de vie, il y a aussi des conditions de travail pour des gens qui travaillent là tous les jours. Et il faut peut-être penser à une autre entrée pour nous permettre d'accéder au lycée.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE : Et dernière question ?

Q12 Alors effectivement, l'intervention de Monsieur le Maire a quelque peu rassuré parce qu'on a senti une grande vigilance à préserver la vie des usagers. Alors moi j'interviens simplement parce que je représente à la fois les propriétaires et les usagers de l'immeuble Panorama qui ont une inquiétude. On a parlé de déplacement de population, il y a des gens qui ont un certain âge dans cet immeuble et qui sont en très bonne santé et très vigilants, et sur le fait de traverser comme ils avaient l'habitude. Mais on a des centres commerciaux en face et c'est ce mode de vie qui était apprécié de ces usagers-là.

Donc j'aimerais bien leur rapporter quelques paroles rassurantes, parce que s'il y a une voie centrale il y aura une véritable rupture et on a senti chez Monsieur le Maire une vigilance à ce sujet, Donc c'est simplement pour attirer l'attention à nouveau sur le boulevard de la Marne, parce que là je parle pour l'immeuble Panorama, mais il y a beaucoup, beaucoup d'usagers qui fonctionnent.

Il y a moi dans mon enfance, entre Bellevue et le Stade Louis Achille, on y allait sans problème. Bon, donc j'ai été rassuré par la vigilance du maire. Maintenant, un deuxième petit problème qui a été soulevé par les gens d'ici qui vivent les abus d'occupation de leurs espaces de vie lors du carnaval, etc.

Alors dans l'immeuble Panorama par exemple, chaque fois qu'il y a une manifestation sportive d'envergure, (franchement, le quotidien de tous les samedis n'est pas impacté), où une animation évangélique, par exemple religieuse, vous avez une occupation des gens qui garent sur le côté. Là aussi, comment, si le TCSP doit continuer jusqu'à 8 h, comment cela va être éliminé, géré ? Et les gens ont tendance, -vous savez qu'il y a une tendance à la désobéissance permanente- et les gens ont tendance à envahir les petits parkings privés. Panorama a un petit parking privé qui fait que lorsqu'il y a carnaval, mais bon, on sait que le carnaval c'est quatre jours, donc on supporte. Mais si cette organisation doit faire que des gens indisciplinés au lieu d'aller garer dans les parkings prévus à cet effet, viennent le matin, garent leurs voitures, prennent le TCSP plus loin, on va se retrouver visiblement avec un problème, donc il va falloir peut-être penser à protéger le parking par des systèmes automatiques.

Mais notre copropriété est vigilante là-dessus. C'est à dire qu'on s'est vraiment donné la nouvelle équipe de ne pas monter les charges. Et cet immeuble est en phase de rénovation importante. Donc nous faisons déjà de gros efforts pour remettre la vieille dame debout. Nous ne souhaitons pas par une organisation être impactés et devoir protéger notre parking, etc. Voilà, c'est des petits détails, mais je crois que c'est des choses qui vont se répercuter. Merci.

Réponses des maitres d'ouvrage à la troisième série de questions

Réponse D. FLAMAND

Alors merci pour ces questions. Alors c'est vraiment l'objectif pour nous, c'est d'avoir justement les retours par rapport à ce que vous vivez dans le quartier. Alors je vais d'abord prendre une question qui a été posée en ligne, qui est la suivante qu'en est-il de l'aménagement du quartier en lien avec le TCSP ? Donc, comme on l'a précisé, et le maire l'a rappelé également, c'était la volonté de ne pas faire le TCSP passer dans le quartier il n'y passera pas.

Aujourd'hui, comme je l'ai précisé dans ma présentation, la première étude qui sera réalisée premier trimestre 2025, c'est une étude du plan de circulation. C'est-à-dire, on a pris l'engagement auprès du maire d'avoir cette étude qui sera lancée très prochainement pour être en capacité d'avoir des propositions à vous faire. D'abord, effectivement, on le verra avec les services techniques pour étudier la meilleure configuration possible par rapport à ces reports de flux, aujourd'hui on n'a pas de données.

Donc c'est la première chose qui sera faite là-dessus. Et concernant l'aménagement par rapport au projet, on le répète, ce n'est pas juste un projet qui vient s'implanter, il y a des projets portés par la ville, il y a des projets portés par la CACEM et nous avons prochainement

une réunion avec ces trois institutions, afin justement de mettre l'ensemble de ces projets en cohérence pour avoir un aménagement du littoral qui soit le plus favorable possible au développement et à la vie dans le quartier.

Alors il y avait une question sur la vigilance, attendez deux secondes. Ah oui, concernant le boulevard de la Marne, effectivement, je le répète, nous sommes en phase de pré programme, c'est à dire au début de la réflexion et des études. Aujourd'hui, chaque fois qu'on rajoute un transport en commun, notamment en site propre la première conséquence, c'est l'apaisement du trafic, c'est à dire qu'avoir un TCSP qui ne dépasse pas en général 25 kilomètres heure permet déjà d'apaiser le trafic et d'avoir des zones piétonnes beaucoup plus sécurisées puisque les voitures peuvent atteindre des vitesses 60/ 70 kilomètres heure, notamment sur la Marne, ce qui n'est pas possible pour le TCSP.

C'est à dire que nous, j'en ai parlé, la vitesse commerciale que nous visons, c'est entre 20 et 30 kilomètres heure, sachant que 30 c'est surtout pour le sud où là on a des voies qui sont complètement dédiées. Mais aujourd'hui les vitesses que nous aurons sur l'Ouest sont autour de 20 et peut être même moins puisqu'en fait, la volonté de limiter les emprises fait qu'on aura des voies qui seront réduites.

Donc là-dessus, si je peux me permettre, on va plus apaiser la circulation, qu'augmenter le trafic. Concernant la question sur le stationnement, notamment pendant les moments de fêtes, etc. etc. Dans le cadre des études que nous sommes en train de mener, nous avons des notices techniques et nous avons une notice qui parle de stationnement, qui est en cours d'étude, en cours d'approfondissement.

Aujourd'hui, nous sommes en train de chercher des solutions. Donc le bureau d'études nous a fait des propositions qu'il est en train de finaliser. Une fois que ce sera finalisé, nous allons les échanger avec le maire et revenir vers vous pour que parmi les différents scénarios, on puisse trouver la meilleure solution. C'est à dire que quand je disais que le TCSP doit apporter une amélioration de la vie dans le quartier c'est cela aujourd'hui y a des problématiques de stationnement.

Le TCSP ne va pas passer sur le littoral mais aura des répercussions sur le littoral. Aujourd'hui, le stationnement, il y a une problématique. On va l'inclure dans la réflexion et dans notre étude plan de circulation, Ça fait partie des points qu'on va regarder, c'est le stationnement et voir quelles sont les options qui s'offrent à nous par rapport au foncier qu'on a aujourd'hui disponible, échanger avec les services de la mairie et venir devant vous à nouveau.

Je le répète parce que ça me semble important, on est vraiment au début du projet, c'est à dire on n'est pas aujourd'hui en train de dire on va commencer l'année prochaine, on est vraiment dans la phase de concertation, d'échange, de pré programme. On va vers le programme pour pouvoir arriver justement à avoir quelque chose de stabilisé mais cohérent et coconstruit.

Donc pour le stationnement, ça fait partie des études qui ont commencé à être menées. On a des notices là-dessus qui expliquent quelles sont les options possibles. Ces options seront discutées et échanger avec les services de la ville et ensuite on va revenir vers vous. Donc d'ici l'année prochaine pour pouvoir en parler.

Réponse D. LAGUERRE :

Seront échanger, discuter avec les services de la ville et validé par le maire. Ah non, non mais ça va mieux en le disant, et validé par le maire avant de revenir. Parce que justement, qu'on

se rassure bien, je fais confiance à mes services, je fais confiance aux services de la CTM, je fais confiance aux services de Martinique Transport mais moi j'ai des engagements vis à vis d'une population et donc je veux m'assurer que mes orientations, mes engagements soient bien pris en compte, tenus et respectés pas à peu près, pas partiellement, mais totalement.

Donc vu avec le maire. Tu me connais déjà pour ça et je te retourne le micro mais je vais répondre à la question d'Alain et donc à la question que j'ai entendue aussi quand je suis arrivé. Si on développe des transports en commun, c'est pour faciliter les déplacements, c'est pour décongestionner la ville, c'est pour faire en sorte que on utilise moins chacun notre véhicule avec une personne dedans et qu'on privilégie le transport en commun parce qu'il faut qu'on se rende à l'évidence la ville, Nos quartiers n'ont pas été conçus, calibrés pour la circulation et l'usage de la voiture qu'on a aujourd'hui.

Mais il faut qu'on soit conscients aussi que ce n'est pas l'ennemi du TCSP en route Le 1^{er} janvier, que tout le monde va quitter sa voiture pour prendre le transport en commun. Donc il y aura, il y aura un moment et c'est ça qui m'intéresse le plus. Il y aura un moment où on aura du TCSP, on aura du transport en commun, mais on va continuer à utiliser nos véhicules et progressivement on va laisser nos véhicules pour utiliser le transport en commun.

Que ce soit les gens qui viennent sur les manifestations, les carnivals, tour des yoles, boucan de la baie Toute manifestation qui draine du monde, y compris au niveau du stade Louis Achille, Il faut qu'on s'organise. C'est le travail qu'on fait à Martinique de transport, c'est le travail qu'on fait quand on réfléchit au déploiement du TCSP, mais aussi à l'organisation du réseau de bus. Il faut qu'on réfléchisse pour que ce soit plus facile pour la personne de laisser sa voiture et de descendre avec le TCSP que d'essayer à tout prix de descendre garer devant chez toi avec sa voiture pour revenir à pied.

Mais ça va prendre un certain temps, ça va prendre un certain temps, mais à terme, et l'expérience qu'on a du fonctionnement du TCSP de l'autre côté, on a moins de problème de gens qui garent dans les quartiers. Il y en a encore un qui coûte que coûte c'est place François Mitterrand qu'ils veulent lâcher leur voiture. Mais on a moins ce problème-là de ce côté là parce que le TCSP arrive au rond-point du port.

Il fait le tour, il dépose et il repart donc les gens peuvent laisser leur voiture plus loin et venir au carnaval venir dans les manifestations en TCSP. Et donc il faut que quand on fait l'extension de ce côté-là, il faut alors, je ne dis pas qu'il faut qu'ils aillent à Schoelcher, mais il faut qu'ils laissent leur voiture à l'extrémité du TCSP, plus loin que le quartier, de façon à pouvoir être plus tranquille quand ils rentrent en ville, quand ils viennent, puisque le TCSP va les déposer là, de l'autre côté, donc du centre urbain sans rentrer en ville.

S'ils ne savent pas faire ça, ce n'est pas la peine qu'ils aillent courir le vidé.

Mais ça va prendre un peu de temps pour que ça rentre dans nos habitudes.

On a eu un concert à la fin du mois d'août. Ouais, je ne voulais pas faire de la publicité pour qui que ce soit, mais ils ont payé Martinique transport pour mettre en place un système de bus, pour pouvoir faciliter le déplacement des gens, Pour que les 30 000 personnes qui étaient dans le stade ne cherchent pas à mettre leur voiture dans Dillon et le long de la route parce qu'il n'y a pas de place pour prendre tout ça de voitures, et il faut donc qu'on arrive progressivement à faire en sorte que les usagers, y compris les enseignants qui vont au lycée Schoelcher, y compris les enseignants qui vont au lycée Schoelcher, *[A l'interpellation au Maire sur sa propre utilisation du transport]*, bien oui mais pourquoi pas ? Sauf que Monsieur le Maire, lui, la journée il va à droite à gauche, au milieu il court, il descend mais quand je reste dans la mairie, la voiture, elle est ailleurs.

Et donc y compris les enseignants, car ça leur facilitera la tâche de venir en TCSP, y compris les élèves de venir en TCSP plutôt que le parent vienne déposer l'enfant devant le lycée, ça ne sert à rien, si c'est pour tourner à vide et continuer à venir avec notre voiture devant la porte du lycée, ça ne sert à rien, *[Le report modal,]* donc c'est bien l'objectif qui est poursuivi.

Donc il faut bien étudier le schéma pour que l'arrêt ne soit pas à trois kilomètres du lycée. Ça c'est un vrai problème que la ville ne soit pas trop loin et faire en sorte que ça facilite les déplacements. Donc que ça facilite aussi la vie des habitants dans les quartiers. Et ça, c'est le travail qui sera fait Lorsque ça sera opérationnel, ce sera en service et que le niveau de service sera de plus en plus performant.

Et donc au fur et à mesure, on va laisser nos voitures chez nous, ça va nous faire faire des économies et on va prendre le transport en commun, le TCSP ou le bus pour arriver jusqu'au centre-ville. Et à partir de là, ce sera plus facile pour aller faire tes courses dans le centre-ville.

Quand tu vas quitter le lycée Schoelcher, tu vas prendre le TCSP, tu vas aller faire tes courses dans le centre-ville et puis après tu vas prendre ta voiture pour rentrer chez toi à Case Pilote.

Réponse : D. FLAMAND :

Merci Monsieur le Maire. Je voulais juste revenir sur la question concernant le lycée Schoelcher justement. On a déjà commencé à échanger avec le lycée Schoelcher, par rapport effectivement aux problématiques sur le boulevard Atully. Je le répète également, c'est par rapport à la question sur la rue des Pionniers, Ce sont des pistes de réflexion qu'on a aujourd'hui. Il n'y a rien qui est acté, décidé et comme le maire l'a précisé vous avez vu comment il m'a regardé, même s'il est plus petit, mais j'ai quand même peur de lui, un petit peu, un petit peu.

Donc l'idée c'est vraiment de voir le maximum d'options. Aujourd'hui, on ne va pas avoir une option, on envisage toutes les options, on en a déjà trois maintenant, on va en chercher d'autres. Par rapport aux remarques que vous avez faites sur les problématiques de stationnement, on va encore chercher des solutions et une fois que tous ces éléments-là seront actés, listés, on va voir Monsieur le Maire, il va valider et ensuite on viendra vous voir.

Donc la rue des Pionniers aujourd'hui, c'est une option qui n'est pas actée aujourd'hui, ça fait partie des réflexions qu'on a. On est obligé de chercher des options pour trouver des solutions puisque n'oubliez pas qu'on est contraint par la volonté de ne pas exproprier, de ne pas démolir.

Il l'a encore rappelé Monsieur le Maire, donc pour ça, ça nous demande du travail mais c'est pour le mieux et le bien-être de la population, donc on le fait, mais ça veut dire que ce sont des allers retours. On a rencontré le lycée Schoelcher, on a rencontré RCI, on va vous rencontrer à nouveau, on va rencontrer des associations environnementales bientôt aussi.

Donc c'est tout un travail qui est fait de concertation pour pouvoir arriver à des solutions. On ne pourra pas satisfaire tout le monde, on pourra avoir tous les objectifs, mais en tout cas, ceux qui sont prioritaires pour la collectivité seront mis en avant et seront respectés avec les accords des uns et des autres. Voilà ce que je voulais rajouter par rapport à ce que le maire a dit.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE : Le temps imparti pour les questions est presque terminé, donc on va prendre une dernière vague de cinq questions.

Quatrième série de questions du public :

Q13 : Oui, bonsoir. Simplement, ce sont des suggestions. Je ne sais pas si ça pourra apporter des éléments à votre étude, mais concernant le boulevard qui part de RCI et qui arrive jusqu'au rond-point, est ce qu'il serait préférable de faire de l'aérien, c'est à dire faire un pont au milieu et puis faire passer les deux voies du TCSP ?

Comme on a fait au niveau de la Galleria. Parce que ça a prendrait moins de place, mais ça n'allait pas forcément modifier la façon dont la route se trouve actuellement. Je pense que le seul endroit où il y aurait eu la question d'une seule voie qui permet de monter et de descendre sur la même voie que le TCSP, ce serait plus au niveau du lycée Schoelcher parce que je pense qu'il y a de la place pour faire une voie pour TCSP. Et puis peut être une voie pour les voitures peut être pour monter, mais peut-être qu'il n'y aurait pas une voie pour redescendre. Mais le TCSP peut aussi arrêter quand il y a un feu qui l'arrête au rond-point de RCI l'autre monte et puis après l'autre descend, donc ça peut être une idée comme ça pour éviter de modifier de trop.

Et puis je souhaiterais proposer aussi à Martinique Transport de développer les vélos trotinettes électriques, parce que si les enfants, les parents ne veulent pas, au lycée Schoelcher, les déposer, ils peuvent les déposer dans un parking relais et s'il y a des pistes cyclables, et bien ils prennent un véhicule électrique, une trotinette ou un vélo pour aller, avec, bien sûr un certain nombre de véhicules, etc. qui peuvent garer près du lycée et aussi aller un peu plus bas à fort de France avec des bornes. Merci.

Q14 : Bonsoir, je vais répéter ce que j'ai dit à la fin de la séance au casino l'an dernier. Je suis en Martinique depuis douze ans, j'habite à Terreville, je suis à l'université. Ce soir, je suis venu en vélo en 25 minutes ici en faisant un peu d'excès de vitesse mais bon. Mais parce qu'il n'y avait pas une voiture entre Madiana et puis ici, en allant dans ce sens, mais si j'avais essayé de prendre mon vélo pour rentrer sur Terreville au même moment, je serais transformé en omelette.

Donc le problème évidemment, c'est qu'il y a encore trop de voitures dans le sens, travail, maison et etc. Le TCSP, je l'ai vu se construire dans la douleur.

Je constate que bien sûr il fonctionne et heureusement il y a des gens qui dépendent bien sûr du TCSP parce qu'ils n'ont pas de voiture et pas les moyens d'avoir une voiture. Ceci dit, on est aussi d'accord que le TCSP n'a pas éliminé les voitures. Avant hier soir, j'ai dû aller à Saint Esprit depuis Terreville. Il m'a fallu 1 h pour arriver à Petit-Bourg parce que les embouteillages étaient incroyables.

J'ai vu passer un TCSP, ok, mais il y avait des voitures, alors les gens qui font ça tous les jours. Je ne sais pas ça me semble impensable. Ceci dit, pour revenir à l'extension Ouest, j'ai enseigné quinze ans de logistique et transport à l'université de Metz avant de venir en Martinique. J'ai des petites idées sur la question. Je crains que ce soit une usine à gaz.

Je pense que le gros problème c'est le nombre de voitures et ensuite l'accès à vélo. Nous faisons à Martinique Vélo, du vélo à assistance électrique qui permet de se déplacer sans se tuer déjà, mais il reste les voitures. Donc si on avait des voies cyclables comme le jeune homme disait derrière moi tout à l'heure, je pense qu'au moins 20 % des lycéens devraient pouvoir aller au lycée sans que papa ou maman les emmènent en voiture qui prennent leur vélo parce qu'ils ont des jambes.

D'accord. Et ça, ça réduirait de beaucoup. Je crois, le problème. Mais tant qu'on n'a pas une piste cyclable pour ce faire, ça ne va pas. Donc s'il vous plaît, achetez de la peinture, faites des pistes cyclables.

Réponses des maitres d'ouvrage à la quatrième série de questions

Réponse : D. ZOBDA

Hé, écoutez, il ne faut pas que de la peinture. C'est très réducteur de dire ça, mais je vais vous inviter à rendre visite à votre voisin au Carbet, à monter à Saint-Pierre, ou bien à aller à Morne des Esses.

Je suppose que vous allez très rapidement voir les limites du vélo en Martinique. Oui, oui, Vous, Vous. Vous, vous êtes peut-être un grand cycliste mais peut-être pas tout le monde. Mais c'est vrai que le TCSP n'a pas n'a pas permis pour l'instant encore de diminuer les voitures. Vous avez parfaitement raison sur ça, mais nous espérons, et Didier l'a dit tout à l'heure, qu'à l'usage, au fil du temps, d'abord parce que la voiture sera extrêmement contraignante.

Donc les gens progressivement vont arrêter d'avoir des voitures. C'est le cas de Paris. Avant à Paris, il y avait beaucoup de voitures. Et puis, au fur et à mesure, il est tellement difficile de circuler à Paris, tellement compliqué de se garer à Paris. Ça coûte tellement cher de se garer à Paris que finalement les gens disent il y a un système public de transport qui fonctionne, nous le prenons.

Eh bien, ça va progressivement arriver ici en Martinique, mais ça va arriver quand on va montrer l'utilité et la facilité du transport. Il ne faut pas perdre de vue non plus peut être que vous ne connaissez pas encore tout à fait les Martiniquais, mais les Martiniquais ont un lien presque viscéral avec leur voiture. Mais il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître et il faut du temps pour que progressivement on abandonne cette idée, l'attachement à la voiture et de son image matérielle, qu'on sorte de cette image et qu'on prenne le transport public parce qu'on dit la voiture, finalement ce n'est qu'un véhicule.

Mais il y a aussi cette dimension-là dont il faut tenir compte.

Autre question du public – Q-15:

Q15 : Je peux intervenir ? Juste une question que j'avais à poser : on veut bien que ça rentre dans nos habitudes le TCSP sauf qu'avec les grèves intempestives, on fait comment ?

Réponses des maitres d'ouvrage à la question Q-15

Réponse : D. ZOBDA

Non, alors le TCSP, je vais vous dire, ça fait deux ans qu'il n'y en a pas eu [d'interruption] à cause de ça.

Je vais vous dire, il faut savoir vraiment les choses. Ça fait quasiment deux ans que nous n'avons pas eu de grève liée aux revendications sur le TCSP.

Mais pourquoi ça ne fonctionne pas ? Je vais t'expliquer pourquoi ça ne fonctionne pas. Je te donne un exemple, pourquoi ça ne fonctionne pas

Eh bien oui, ...mais oui, mais...Mais oui, mais attends... ! Mais attends, il y a plusieurs types de problèmes. Est-ce que tu ne penses pas que moi Président de Martinique transport je dois la sécurité aux gens, aux usagers et je dois la sécurité aux employés. Je te prends un seul exemple quand il y avait les émeutes à Sainte Thérèse, j'entends un reportage de Martinique première. Attends, je termine. Martinique première dit : « Alors il y a ça, il y a ça, il y a ça, il y a le feu. Et en plus il n'y a pas de TCSP. » Et en plus tu vois, « et en plus il n'y a pas de TCSP ». Mais comment voulez-vous que je demande à un TCSP de fonctionner dans ces conditions-là ? Je rappelle que les TCSP ont été caillassés. Je rappelle qu'il y a eu des blessés dans le TCSP. Alors oui, le TCSP s'arrête.

Non, attendez, laissez-moi répondre, vous posez une question, vous ne me laissez pas répondre.

Quand le TCSP s'arrête, c'est souvent parce qu'il y a des désordres sur le réseau.

Quand les usagers avec leurs voitures ne respectent pas le TCSP et provoquent des accidents et qu'il y a des blessés dans le TCSP. Je ne peux pas laisser fonctionner un TCSP dans ces conditions-là.

Ce que je peux vous dire, Madame LEBEL est là elle peut vous le certifier : sur des revendications salariales ou des revendications propres à l'entreprise, ça fait deux ans que le TCSP ne s'est pas arrêté pour ces conditions-là de grève.

Quand le TCSP s'arrête, c'est qu'il y a une difficulté pour sa mise en œuvre et pour la sécurité à la fois des agents et des usagers.

Comment ? Non, ce n'est pas parce qu'ils sont en régie, mais on ne peut pas prendre cette responsabilité.

Non, ce n'est pas parce qu'ils sont en Régie. il y a des opérateurs qui ont des lots en marché et ils arrêtent quand il y a un danger.

Donc ce n'est pas parce qu'ils sont en régie, ce n'est pas ça.

Ce que je veux dire aussi pour terminer, c'est que pour rebondir, vous n'avez peut-être pas fait attention, mais tout le réseau qui est proposé là est accompagné d'une piste cyclable qui arrive jusqu'à Fort de France et qui arrive jusqu'à Ravine Touza. Sur un réseau qui sera adapté et qui sera à l'usage exclusif du vélo.

Donc ça veut dire que tout ceux qui est habituent Schoelcher, tous ceux qui habitent Ravine Touza et les hauteurs, pourront très rapidement à vélo arriver sur tous les lycées de Fort de France, tous les lycées de Fort de France, tous ceux qui sont sur la zone, tous les centres commerciaux, toutes les administrations qui y sont pourront arriver jusqu'à Fort de France à vélo.

Et ça, c'est prévu. Et ils peuvent ensuite dans Fort de France arriver jusqu'à l'autre bout de Fort-de-France. Mais ce qui est clair, c'est qu'il faut que progressivement, nous adoptions ces

modes de déplacement. Là, je suis convaincu qu'on va y arriver. Je fais confiance au bon sens martiniquais, je fais confiance aussi à la nécessité et il faut bien comprendre ça.

Je l'ai répété quand j'ai fait mon introduction de décongestion de Fort de France. Nous ne pouvons pas arriver à une situation d'asphyxie parce que ça va tuer la ville de Fort de France. Donc il faut qu'on accepte l'idée d'ouvrir et de permettre un autre moyen de transport pour arriver à Fort de France. On parlait tout à l'heure des événements.

Si on arrive à trouver des espaces de parking plus haut, les gens vont prendre le TCSP pour arriver à cœur de ville et ça sera facilité. Plutôt que de venir garer ici et encombrer, encombrer, encombrer le cœur de ville. C'est ça qu'il faut qu'on arrive à faire. Donner des alternatives aux gens, leur dire ce n'est pas la peine de descendre jusqu'à Fort de France, mais ça va arriver progressivement.

Si on propose des solutions qui fonctionnent plus haut, vous voyez, il faut qu'on réfléchisse à tout ça et qu'on arrive à trouver des solutions qui fonctionnent et qui sont suffisamment souple et facile d'usage pour que l'usager se sente en confiance et prenne les transports publics.

Oui. Oui, elle va suivre la voie. Elle va remonter jusqu'à Ravine Touza en haut et en bas.

Autre question du public Q-16

Q16: Oui, merci tout le monde, j'interviens pour l'ASSAUPAMAR et je suis content que nous avons mis le TCSP en place parce qu'il répond à beaucoup de questions. Je suis content, cela est nécessaire, qu'on fasse une prolongation vers Schoelcher on aurait pu le faire passer ailleurs. Donc c'est une bonne chose. Ce qui est bon aussi c'est une réunion de concertation suffisamment en amont pour permettre aux gens de poser des questions.

Et puis surtout qu'il prenne en compte les questions et les propositions.

Alors nous l'ASSAUPAMAR nous disons : premièrement vous avez posé le problème de quel type de véhicule, véhicule électrique, véhicule etc. Donc ça veut dire quel mode d'énergie ? Est-ce que vous avez pensé à utiliser l'énergie solaire, est ce que c'est possible ? Je sais qu'il y a pas mal de choses qui ont été faites sur l'énergie solaire que ce soit au sol que ce soit sur les véhicules. Il faudrait vérifier.

Deuxième chose vous avez compris vous avez vu tout le monde a vu le problème de la voiture individuelle. C'est un gros problème parce que pour arriver à Fort de France le matin, pour aller au travail c'est un gros problème, mais seulement chaque personne aurait préféré arriver près de son lycée, nous arrivons près de la CTM avec notre voiture.

Ça veut dire que nous devons prendre conscience, nous devons faire un effort. Peut-être qu'il ne faut pas aller au lycée avec notre voiture. Nous avons peur de laisser notre voiture parce qu'elle est trop précieuse. Mais on doit sortir de ça. C'est une éducation qui doit être faite et tous les jours que nous devons la faire et nous devons commencer par nous, les élus, si on voyait des élus plus souvent dans le TCSP il aurait été valorisé. On dit que ce sont ceux qui n'ont pas le choix qui le prennent.

Réponse D. ZOBDA Non, si vous m'interpellez je vous dirais que je l'ai déjà pris, il y a un paquet de personnes ici qui ne l'ont pas encore pris.

Q16 (suite) Nous préférons éviter les polémiques sans nommer de nom. Mais il faudrait comprendre comment on incite les gens à quitter leur voiture, par exemple les élus, les administrations qui arrivent automatiquement à leur travail sans utiliser leur voiture individuelle.

Il faut réétudier par exemple le prix des transports. Est-ce que par exemple je sais que les entreprises ont (1% ou 3%), 2% pour les entreprises de 11 salariés et plus. Pourquoi on n'utilise pas cet argent pour un transport gratuit ainsi il y aurait moins de problèmes.

Autre chose aussi le lien avec le transport maritime dans le sud, dans le nord par exemple. Quand on fait véritablement le lien avec les gens qui sortent dans le nord, il y a un certain nombre de questions.

Réponse des maitres d'ouvrage à la question Q-16

Réponse : D FLAMAND : Une réunion est prévue avec les associations environnementales, on va discuter avec eux mais d'ores et déjà nous disons qu'il y a des propositions, sans pour autant faire des sacrifices. Laisser la voiture pour prendre les transports en commun même si ce n'est pas parfait pour améliorer, pour arriver et résoudre ces problèmes. Merci.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE :

Merci donc nous allons passer à la dernière question.

Avant dernière question du public

Q16 : Je parle à monsieur le maire.

Lequel ?

Enfin l'un des deux, la chemise verte. Mr LAGUERRE : cela fait un moment que l'on n'a pas de bus dans le quartier vous parlez de TCSP et autre, il y a presque 5 ans que l'on n'a pas de bus dans le quartier. Pointe de la vierge on avait un bus, on le voit une fois de temps en temps, il n'y a pas de bus il n'y a rien, les personnes âgées ne peuvent pas se déplacer, pour prendre un bus on doit aller jusqu'au rond-point pour prendre tout le monde à Batelière pour déposer à fort de France et revenir sur le rond-point et descendre avec tous nos paquets. Alors j'aurais aimé savoir ce que vous allez faire pour nous ? ne laissez pas l'année finir nous sommes sans bus. Parce que moi mon enfant travaille, par moment j'ai besoin de descendre en ville et par rapport à ça je ne peux pas aller faire mon sport à Dillon. Parce que quand je descends à pied le temps que j'arrive sur le boulevard je suis déjà en retard avec tous les arrêts et les feux ce n'est même pas la peine d'y aller. Non mais ça vous fait rire mais c'est vrai.

Réponse du maire : Je vous comprends.

Q16 suite Et puis monsieur le maire mettez un complexe sportif pour nous ici, mettez quelque chose pour que les personnes âgées fassent du sport parce que Pointe de la vierge, Texaco il n'y a aucun endroit pour faire du sport.

R16 dans le public : Ne dites pas qu'il y a il n'y en a pas !

Et puis autre chose que je vous dis, il n'y a pas de piscine dans le quartier pour les enfants.

Réponse des maitres d'ouvrage à l'avant dernière question

Réponse D. ZOBDA

Je t'exonère d'une question (en s'adressant à D. LAGUERRE) Le problème de bus ce n'est pas la faute du maire, non je vous dis la vérité ce n'est pas la faute du maire, il n'a pas de compétence dessus, s'il y a un problème sur la ligne de bus c'est Martinique transport, d'accord.

Donc on va se débrouiller pour trouver un bus pour vous soulager parce qu'on a une série de bus en panne et évidemment le réseau est dégradé, ce n'est pas la faute du maire c'est Martinique transport qui doit mettre un bus pour vous.

Je te laisse répondre aux autres questions.

Réponse D. LAGUERRE

Oui il y a des ateliers de sport, il dit ça il sait très bien de quoi il parle, c'est par ce qu'il est président du club des aînés du quartier et donc il organise le club des aînés, il organise des séances de sport avec l'appui des services de la ville, les services des sports de la ville mettent des animateurs à disposition.

En ce qui concerne la piscine, la piscine, elle était gérée par H2O. Une association, ce n'est pas une piscine municipale, elle est sur un terrain qui appartient à l'Etat. L'Anse Mirette appartient à l'Etat. Toutes les installations de H2O qui sont là appartiennent à l'Etat. On est sur un terrain de l'Etat. Ce n'est pas un terrain de la ville.

H2O a été liquidé. Donc, le maire de Fort de France a demandé à l'Etat que l'autorisation qui avait été donnée à H2O soit donnée à la ville et donc que la ville devienne le bénéficiaire des installations club nautique, piscine.

Une fois que l'Etat nous aura donné cette autorisation, ça s'appelle une AOT. Une fois que l'Etat aura donné l'AOT à la Ville, je vais chercher des associations qui se sont déjà positionnées pour gérer la piscine.

Il y a déjà une association qui gère la voile traditionnelle et donc on va aussi chercher une association pour gérer les activités nautiques que H2O développait.

Mais tant que l'Etat ne me donne pas l'AOT l'autorisation, ne me remet pas les installations qui sont en mauvais état et qu'il faudra réparer. Tant que l'Etat ne fait pas ça, et bien moi je ne peux pas remettre la piscine en fonctionnement parce que ce n'est pas à nous.

Et donc, la liquidation de H2O ça a été fait au mois de juin dernier. J'ai écrit tout de suite pour demander l'AOT parce que je ne veux pas que d'autres activités, que des activités sportives s'installent sur le site. Et j'ai un accord de principe, mais je n'ai pas d'autorisation.

Donc voilà, maintenant, pour ce qui est de développer des équipements, des équipements sur le secteur, en complément du travail qui est fait sur le passage du TCSP, la CACEM a d'ailleurs organisé des réunions de concertation dans le quartier pour savoir comment on organise la promenade qui part du pont et qui arrive jusqu'au havre de pêche.

[Aménagement] qui permettra d'avoir des sites avec des activités économiques, qui permettra de reprendre des équipements sportifs type terrain de pétanque, terrain de football, de reprendre l'espace de la pyramide et j'attends le retour de l'étude de la Cacem pour valider toujours pour valider, retour que je devais avoir pour le mois de juillet dernier. Une fois que

j'aurai ce retour là et que j'aurai validé, la CACEM pourra commencer à faire ces aménagements-là qui vont répondre à ce que fait le TCSP.

Donc il faudra qu'on se revoie pour voir ce qu'on fait entre cette promenade qui longe la mer et la voie du TCSP. Parce qu'il y a un projet d'aménagement qui avait été validé il y a déjà un certain temps de ça, Almadies/Alizés/Régatiers, et je pense qu'il faut qu'on le remette à jour compte tenu de l'évolution des choses.

Donc j'ai demandé que la Cacem fasse la promenade le long de la mer et ensuite qu'on voit ensemble ce qu'on fait des espaces qui sont dégagés.

Dernière question du public

Q17 : J'ai une question concernant les bornes dans les stations en ce moment, il n'y a pas de bornes. Alors est ce que c'est prévu de mettre de nouvelles bornes parce qu'on a un sacré problème pour acheter des tickets pour s'embarquer dans les TCSP alors qu'il y a beaucoup de contrôleurs et c'est ça la question.

Réponse des maitres d'ouvrage à la dernière question

Réponse D. ZOBDA : Oui, vous avez parfaitement raison, on va changer quasiment toutes les bornes de distribution et nous mettrons des bornes anti vandales parce que toutes les bornes ont été détruites complètement. Alors ça coûte beaucoup beaucoup d'argent. Mais nous allons rééquiper l'ensemble des points de stations pour que l'usager puisse acheter un ticket sur le point où il prend le TCSP.

Mais effectivement, il faut qu'on le fasse parce que souvent les gens ne peuvent pas prendre de ticket. Ils disent mais je ne peux pas avoir de tickets je ne paye pas. Il y a des gens qui ont vraiment de la bonne volonté. Ils veulent acheter un ticket mais qui ne peuvent pas le faire.

Ils ne sont donc pas pénalisables puisque l'autorité organisatrice n'est pas en mesure de leur donner les moyens d'acheter le ticket. Donc il faut qu'on arrive à progressivement changer cet état de fait et qu'on mette des distributeurs qui seront quasiment incassables, inviolables. Voilà, merci pour votre question.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE :

Alors nous nous sommes arrivés au terme de ces échanges, donc échanges francs, parfois vifs et passionnés. Mais au moins vous avez eu des réponses assez transparentes par nos invités et comme ils vous l'ont dit, c'est un vrai programme. Donc ce n'est que le début et il y aura d'autres réunions publiques et au fur et à mesure, vous pourrez faire vos recommandations. C'est une co-construction. Ils ont quand même beaucoup appuyé sur ça. Donc, nous allons conclure avec M. Alonzeau, garant de la concertation continue du projet désigné par la CNDP.

M. ALONZEAU :

Oui. Donc, avant de conclure, on va préciser quelques éléments. La collaboration des maîtres d'ouvrage se fait donc, on a dit avec les communes, mais aussi avec les EPCI, puisqu'ils sont porteurs de projets.

Sur la CACEM, il y en a un certain nombre sur la zone et on reviendra dessus. Vous avez bien vu aussi que souvent vous demandez des précisions. Lorsqu'on ne répond pas, -puisque c'est d'ailleurs le rôle de la Commission nationale des débats public d'apporter la bonne information-, c'est parce qu'on ne peut pas donner les informations avant que les études soient finies, ce n'est pas quelque chose qui peut être profitable puisqu'on revient dessus.

On verra d'ailleurs que sur les parcs relais, notamment celui de Madiana, on va voir. On est parti de mille places et on verra bientôt dans quel sens on va. Enfin, il y a différents éléments sur les stationnements aussi, puisque vous avez bien compris que le projet va entraîner des impacts positifs ou négatifs. On verra.

Donc sur ces points-là, on reviendra dessus. Et je peux attester que les deux maires qui sont là, puisque le rôle du garant qui est indépendant, donc qui ne dépend pas des maîtres d'ouvrage, c'est d'avoir l'information sur toutes les rencontres qui arrivent, c'est de participer. Je participe vraiment régulièrement et donne la priorité aux rencontres où les maires sont présents et les deux maires qui sont présents, lorsqu'il y a les rencontres techniques, ce sont des rencontres qui durent très longtemps et où tous les points sont vus et où les éléments qui ont été dits donc tous ces éléments d'impact sur la population sont remontés. Donc les maîtres d'ouvrage sont bien au courant des efforts et des études complémentaires à faire. Et donc pour Fort de France, on est bien d'accord qu'on se reverra pour le programme.

Donc Monsieur Flamand dira quand et aussi pour le rendu de l'étude sur les circulations dont vous avez entendu parler et qui donc devrait se situer au deuxième trimestre 2025. Donc voilà, donc on verra aussi la semaine prochaine on sera au Lamentin où il y aura aussi de nombreux sujets à voir. Donc sur ces éléments-là, je précise que la présentation ici, elle sera disponible dans les sept jours sur le site dédié.

Donc vous pouvez télécharger Agrandir. Envoyer à des personnes qui n'ont pas pu venir. Et vous verrez bien que lorsqu'on arrivera au stade du programme, ce sera très précis. C'est à dire que les personnes qui sont à proximité du tracé pourront voir exactement où ça passe. Ils pourront voir si ça impacte leur clôture. S'ils avaient un projet de construire quelque chose en fond de jardin, on verra bien, que l'impact sera surtout sur des fonds de jardin et non pas sur des bâtiments. Ils verront clairement en agrandissant.

Et donc, la procédure de concertation continue prévue par la loi, c'est justement pour que bien avant l'enquête publique et les travaux, -on puisse vraiment -que le public puisse constater par lui-même les évolutions à venir.

Donc, à ce niveau-là, on aura en effet largement se revoir, y compris avec les organisations de quartier, nos collectifs et autres, puisqu'il y aura des rencontres thématiques avec les associations concernant l'environnement, avec les associations de commerçants, puisqu'il y a tous les problèmes de livraison dont on a parlé.

Oui, peut-être qu'ils seront obligés de pas venir avec des gros camions avec des camions plus petits. Il y a tout un parcours à faire à ce niveau-là.

Et puis on voit bien que ces réunions-là permettent d'échanger, que les gens se connaissent. Vous avez bien vu tout à l'heure, le collectif a eu un aparté avec RCI puisqu'il y a quand même sujet à venir.

Donc de toute façon, on est sur un projet, mais ce n'est pas que le TCSP simplement ; tout ce qui est autour doit être vu et c'est pour ça qu'il est important que vous remontiez les choses. Et Monsieur FLAMAND j'aimerais qu'on termine sur le site et qu'on parle de la remontée de questions qui peut être faite sur le forum et qui donne l'obligation au maître d'ouvrage de répondre de manière circonstanciée avec des éléments qui restent sur le site.

Poser les questions ici, c'est bien, voilà. Mais voilà puisque c'est enregistré. Mais quand vous posez sur le site avec vos arguments, ça permet d'avoir quelque chose de fixe dont les réponses d'ailleurs vont évoluer au fil du temps. Aujourd'hui, on peut dire à quelqu'un non, non, non, non et peut-être que lorsqu'on sera plus avancé, on pourra donner des éléments plus en avant.

Je reviens sur Sainte-Thérèse pour dire que ce qui a été fait à sainte Thérèse ne pourrait plus être fait sur un point, c'est qu'on a un certain nombre d'impacts qui doivent être compensés et aujourd'hui l'un des impacts, c'est tout ce qu'on appelle la création de puits de chaleur, notamment en ville. Donc, on ne peut pas faire des projets d'infrastructure sans penser aux espaces verts et l'espace vert, ce n'est pas une jardinière qu'on fait.

Maintenant les personnes plus ou moins autorisées ou initiées sont bien au courant que sur Sainte Thérèse, il y avait quand même visiblement un projet - parce que de toute façon, alors la loi n'était pas aussi restrictive -mais il y avait et un projet et un budget je pense même il y avait un DCE un dossier de consultation qui était prêt à être lancé ou qui aurait pu être lancé, en tout cas, sur ce projet là en question, on ne fera pas l'impasse dessus, bon après, l'espace vert on le fera avec les limites physiques qu'il y a, on ne va pas recréer, voilà. Mais en tout cas, ce point-là, c'est une obligation pour les maîtres d'ouvrage en question. Et puis on verra au fur de l'avancement un point sur lequel on devra beaucoup travailler, c'est bien sûr l'impact en cours de travaux.

Et là il y aura en effet beaucoup à dire. Merci de votre mobilisation et Monsieur Flamand, si on peut reprendre sur le site dédié la manière dont l'information vue aujourd'hui sera diffusée d'abord aux personnes présentes et qu'elles pourront relayée, et les moyens de remontée de questions.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE :

Merci donc, le clap de fin sera donné par le maire de Fort de France.

Mots de clôture du Maire de Fort-de-France, D. LAGUERRE :

Monsieur FLAMAND n'a pas répondu à la question sur le site. Notez bien l'adresse du site pour vouloir poser vos questions parce que non seulement Il est obligé de répondre mais moi, ça me permet de savoir ce que vous avez inscrit et donc ça me permet de m'assurer que les préoccupations de la population sont prises en compte.

Je veux vous remercier de votre présence, de votre participation, parce que c'est important. C'est un projet qui est important pour l'organisation des déplacements en Martinique. On a bien vu que ça ne concerne pas que la ville. Il faut qu'on se dise les choses, il ne faut pas qu'on se raconte d'histoires, on est sur une construction de transport public qui est forcément perfectible mais qui n'est pas si vieux que ça non plus,

qui n'est pas si vieux que ça non plus, on a tendance à oublier : Moi je me souviens, quand j'étais au lycée, je descendais à pied à la fontaine Guédon pour être sûr de trouver une place dans le bus parce que quand le bus arrivait devant le stade Louis Achille, il était déjà plein.

Et il partait quand il voulait, [intervention du public sur le type de véhicule] Non monsieur c'était un bus MERCEDES blanc ATS et c'est quand le chauffeur avait décidé de partir qu'il partait et c'est quand il décide de te déposer, qu'il te dépose, il demande quelles sont les personnes qui vont là s'il y a 3 personnes qui lèvent la main, il vous dépose vous allez faire le reste du chemin à pied. D'accord. Et ce n'est pas si vieux que cela, ce n'est pas si vieux que cela. Et donc on est sur une démarche globale d'amélioration.

Et vous regardez le centre-ville de Fort de France ? Comme le stationnement est gratuit à 7 h du matin, il n'y a plus de place pour garer. Ça va bientôt se terminer parce que le stationnement va redevenir payant. Mais les gens se garent en ville pour prendre le bus, pour prendre le TCSP pour aller faire leurs affaires...

[L'animatrice sursaute]...I ne faut pas être inquiète comme ça, hein ?...On est ici à Bo kannal, à l'espace tambou Bo kannal. Il n'arrive rien à personne.

...On est sur une construction progressive d'un système qui est perfectible et qu'on va améliorer au fur et à mesure. Et c'est parce qu'on va étendre le réseau du TCSP pour aller jusqu'à Schoelcher, jusqu'au campus, c'est parce qu'on va améliorer le transport maritime, c'est parce qu'on va améliorer le réseau de bus que, progressivement les gens vont laisser leur voiture pour prendre le bus.

Et plus on aura des gens qui vont laisser leur voiture pour prendre le bus, plus on sera en capacité d'améliorer le système de transport. Mais ça, on ne peut le faire qu'ensemble. Le temps où les gens décidaient dans leur coin, ils faisaient leurs affaires et puis la population n'avait qu'à suivre, ce temps-là est terminé. On ne peut le faire qu'ensemble. Et donc c'est important qu'on ait ce genre de réunion, de concertation qui nous permette de construire au fur et à mesure le projet et de répondre à vos problématiques, mais aussi de vous expliquer et de partager avec vous les problématiques qui se posent en matière d'organisation et de développement du transport, de façon à ce qu'à terme on ait un système de transport qui réponde à nos besoins et qui préserve notre qualité de vie dans nos quartiers.

Et c'est pour ça que personnellement, je me suis opposé au câble, au transport par câble, parce que je ne voulais pas que les quartiers ouest de Fort de France soient traversés par des câbles qui survolent à treize mètres des maisons. Parce que le problème qu'on n'a pas au sol, on le retrouve sur nos têtes. Et ce ne serait pas sans conséquence sur la qualité de vie dans nos quartiers.

Donc voilà, merci de votre présence, de votre participation.

Et puis Monsieur Flamand, pour moi, le deuxième trimestre commence au mois d'avril, donc deuxième trimestre c'est à partir du mois d'avril. Ce n'est pas en juillet parce qu'en juillet on sera sur autre chose. Donc ça serait bien qu'on ait l'étude de circulation au mois d'avril et qu'on puisse en discuter et qu'on puisse regarder comment ça fonctionne, qu'on puisse revenir vous voir pour qu'ensemble on puisse voir comment on fait évoluer le plan de circulation de cette partie de la ville pour réduire les impacts.

Voilà, je ne vais pas être plus long. Je vous souhaite une bonne soirée et je remercie aussi les équipes de Martinique Transport et de la CTM qui travaillent dur. Je sais que vous ne travaillez beaucoup, pas assez mais vous travaillez. Beaucoup travaillent dur pour améliorer le réseau de transport et pour nous offrir un système de transport qui soit de qualité.

Et comme le président de Martinique transport ne le dit pas, je vais le dire à sa place. Mais c'est moi qui conclus. Les problèmes de bus qu'on a aujourd'hui et les problèmes de Réseau Martinique Transport et en train de travailler pour lancer une nouvelle délégation de service public, pour revoir le réseau et pour améliorer la qualité du service à l'occasion des nouveaux contrats qui auront lieu dans un an, en septembre 2025.

Donc on va encore avoir des problèmes, mais à partir de septembre 2025, les choses devraient s'améliorer parce qu'on va augmenter le nombre de bus, on va revoir les lignes et on va essayer de d'apporter une réponse aux problèmes qu'on a rencontrés sur la dernière période. Sans grève, Oui et non. Mais il y a des grèves à la RATP et à la SNCF, Il y a des grèves à air France.

Le droit de grève, c'est un droit constitutionnel. Donc sans grève, ce n'est pas possible. Alors je vais, Non, non, je vais, je vais, je vais, je vais vous démentir. Depuis 2021, depuis 2021, parole de syndicaliste au Conseil d'administration de la Régie de transport de Martinique qui gère le TCSP. Il y a eu deux jours de grève.

Vous pouvez dire ce que vous voulez Grève pas sur le TCSP, pas sur le TCSP. Deux jours de grève du TCSP depuis 2021 maintenant. Oui. Comment ? Vous travaillez, vous travaillez où ? pour savoir : quand le patron vous dit que vous n'avez pas le droit de faire grève, vous allez accepter ça ?

Le droit de grève est un droit constitutionnel. Mais vous ne pouvez pas empêcher, vous ne pouvez pas interdire le droit de grève, C'est tout.

Animatrice, Alix BARDET-SERALINE :

Merci de votre présence, merci des échanges. Et n'oubliez pas que toutes les informations vous pouvez y avoir accès sur le site www.extension.tcsp.com et vous avez un QR code vous pouvez faire la photo. Vous souhaitant une bonne soirée, un bon appétit et à bientôt.